

non-alignement et de la stabilité. En d'autres termes, nous voulons épargner au Tiers-Monde la confrontation Est-Ouest plutôt que de vouloir l'y entraîner. Comme je l'ai dit hier, nous tâchons de traiter ces pays de façon purement objective. Notre idéal, c'est un monde pluraliste qui respecte les objectifs d'indépendance et d'autodétermination des pays du Tiers-Monde.

Deuxièmement, les formes de gouvernement et les systèmes économiques ne doivent pas, selon nous, être imposés de l'extérieur. Cela ne nous empêchera pas, bien sûr, de chercher à expliquer aux pays du Tiers-Monde notre foi profonde dans les institutions libres et démocratiques. Mais les caractéristiques sociales, économiques et culturelles de ces pays sont totalement différentes des nôtres. L'exemple de la réussite de nos sociétés constituera à lui seul l'argument le plus convaincant que nous puissions faire valoir. Mais à moins qu'il n'y ait une condamnation générale, à l'échelle internationale, comme ce fut le cas pour l'Iran, pour l'invasion soviétique en Afghanistan ou pour la Rhodésie, nous ne ferons pas obstacle aux échanges commerciaux pour faire savoir à ces pays ce que nous pensons de leur choix. On pourra, à la rigueur, réduire les mesures destinées à favoriser le commerce, comme c'est arrivé en 1977 dans le cas d'un pays industrialisé, soit l'Afrique du Sud. Mais nous n'avons pas l'habitude, lorsque des gouvernements adoptent des positions que nous n'approuvons pas, de retirer notre aide qui vise à améliorer le niveau de vie des habitants de ces pays.

Comme troisième principe, nous comptons fermement que les gouvernements de tous les pays respecteront leurs obligations primordiales et fondamentales envers leurs propres citoyens. La communauté internationale doit s'insurger contre les violations flagrantes des droits de la personne et réagir en conséquence. Quant à la réaction appropriée, je suis en faveur de mesures qui soient efficaces et qui aient des chances réelles de convaincre le gouvernement concerné. Je suis contre les actions théâtrales et l'abandon de mécanismes qui sont profitables aux Canadiens, surtout si l'on sait que cet abandon ne changera rien aux principes ou aux pratiques du gouvernement en cause. Lorsque ce gouvernement étranger est en net progrès au chapitre de la démocratie et du respect des droits de la personne, au lieu d'être en régression, il est essentiel que nous tentions de recourir à des consultations privées pour faire accélérer les choses plutôt que de nous livrer à de virulentes dénonciations.

Quatrièmement, il serait inopportun que notre politique étrangère récompense l'aventurisme et l'ingérence. Les pays du Tiers-Monde doivent s'acharner à relever des défis formidables. C'est pourquoi nous avons supprimé toute aide aux pays qui utilisent leurs maigres ressources pour se livrer à des guerres de conquête.

Il est possible que ces quatre principes nous éloignent de certains autres pays industrialisés, mais cela n'interdit pas pour autant toute collaboration. Nous étudierons, par exemple, l'invitation des États-Unis et du Mexique à travailler de concert au développement économique des Antilles et de l'Amérique centrale. Pour notre part, nous nous sommes déjà attelés à cette tâche dans les Antilles du Commonwealth et nous comptons poursuivre le gros de nos efforts dans ces îles.

Il se peut qu'en prônant cette initiative, nous ne répondions pas à tous les impératifs